

Paris, le 12 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENTE HLM : SUCCES DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE L'OPERATEUR NATIONAL DE VENTE ACTION LOGEMENT

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'Organisme National de Vente HLM d'Action Logement lancé le 18 juillet avec le Ministre de la Cohésion des Territoires, a rencontré un vif intérêt auprès des bailleurs sociaux.

Il a permis de recenser 11 000 logements susceptibles d'être acquis par l'ONV, pour la première tranche d'investissement ciblée de 1 milliard d'euros sur les 4 milliards d'euros du Plan Action Logement. Ce volume correspond à plus d'un an de ventes du secteur (dont la moyenne annuelle représente 9 000 logements).

Sans attendre la promulgation de la Loi Elan, les partenaires sociaux d'Action Logement ont en effet souhaité mettre en route ce dispositif universel ouvert à tous les bailleurs sociaux, pour permettre :

- aux organismes de disposer de ressources nouvelles afin de maintenir la production et la réhabilitation de logements sociaux
- aux locataires de bénéficier d'une opportunité d'accession sociale à la propriété, dans des conditions sécurisées.

A la clôture de l'AMI le 31 octobre, Action Logement se félicite du succès rencontré qui témoigne du large écho du dispositif auprès du monde HLM dans la diversité de ses acteurs :

- 71 bailleurs volontaires ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt dont 69% d'ESH, 28% d'OPH, 2% de Coopératives HLM et 1% de SEM.
- Les logements proposés se situent à 24% en Ile de France, 17% en Auvergne Rhône Alpes, 13% en Nouvelle Aquitaine, entre 6 et 8% en Centre Val de Loire, Bourgogne Franche Comté, Grand Est et Hauts de France, entre 2 et 5% en Normandie, PACA, Pays de Loire et Bretagne.

La création effective de l'ONV interviendra en tout début d'année prochaine, après promulgation de la loi ELAN.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement / www.visale.fr - @Visale.fr

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com

Direction de la Communication : Aurélia Leroux / Jean-François Faucher communication@actionlogement.fr